

Résolution pour le congrès de syndicom

Lutter contre le changement climatique – avec des mesures socialement équitables

Le changement climatique menace de conduire à une catastrophe globale. Nous nous en rendons compte en Suisse aussi. A Berne, il fait en moyenne déjà presque 2 degrés de plus que dans les années 1970. Selon les pronostics, les températures moyennes sous nos latitudes pourraient augmenter de 3,3 degrés d'ici à 2060.

Cela entraînera des conséquences pour nous tous. En Suisse, nous connaissons davantage de périodes de sécheresse, de canicules estivales et de tempêtes hivernales. Ces changements impacteront aussi notre travail quotidien. Nos collègues dans le commerce du livre et les filiales de la Poste seront de plus en plus souvent amenés à servir la clientèle dans des centres-villes surchauffés. Le personnel de distribution de lettres et colis sera exposé plus fréquemment à des tempêtes hivernales et à des vagues de chaleur. Les électriciens et électriciennes de réseau ne pourront pas travailler à l'extérieur durant de longues périodes – en hiver à cause du froid et en été à cause de la chaleur. Nos collègues TIC doivent de plus en plus souvent se demander comment mettre en œuvre des projets et infrastructures respectueux du climat. Quant aux conseillères et conseillers de PostFinance, ils pourront et devront recommander à leur clientèle des formes d'investissement neutres pour le climat.

Comme le changement climatique impacte le travail de nous tous, nous devons nous attaquer à ce problème en tant que syndicat. Notre défi consiste à endiguer le changement climatique par une réduction systématique des émissions à effet de serre (décarbonisation). Dans le même temps, nous devons nous préparer à affronter suffisamment tôt ses conséquences terribles.

Il ne fait aucun doute aujourd'hui que la Suisse et l'économie mondiale doivent se transformer sur le plan écologique. Or il reste à clarifier comment cette transition doit advenir. Les partis bourgeois et les grandes entreprises souhaiteraient en profiter pour s'enrichir et répercuter les coûts de la transition sur les travailleurs et travailleuses et consommateurs et consommatrices. Il n'en est pas question. Le changement climatique et la décarbonisation nécessaire ne doivent pas finir en attaques contre les employé-e-s. Bien au contraire.

La protection du climat doit être abordée rapidement et de manière socialement équitable. Elle doit être conçue de sorte à nous permettre de continuer à mener une vie de qualité. Aucun emploi ne doit passer à la trappe, mais de nouveaux bons jobs doivent être créés. Les mesures prises dans les entreprises ne doivent pas être planifiées sans impliquer le personnel – au contraire: le personnel doit avoir voix au chapitre et être associé à la transition vers une économie neutre pour le climat. Par ailleurs, des investissements publics et privés sont nécessaires.

Pour syndicom, le rôle du service public est au centre. Comme il n'est pas axé sur le bénéfice, mais qu'il agit pour le bien commun, il doit être pris en compte comme ressource dans la lutte contre le changement climatique. Une bonne infrastructure logistique et TIC est une condition essentielle pour la réorientation écologique de notre économie.

Pour contribuer à combattre le changement climatique par des mesures socialement équitables en Suisse et dans le monde, syndicom se concentrera ces prochaines années sur les points suivants:

- Renforcer le service public – et le comprendre comme une ressource contre le changement climatique.
- Participation et implication – via les commissions du personnel (CoPe), les CCT et les négociations, nous influençons la façon dont la décarbonisation doit être mise en œuvre. Les CoPe doivent obtenir de nouveaux droits de participation dans ce domaine.
- Reconversion et formation continue pour les personnes qui perdent leur emploi en raison du changement climatique et de la protection du climat.
- Investissements de l'Etat et des privés dans la protection du climat et la décarbonisation.
- Les caisses de pension doivent choisir des investissements neutres pour le climat.
- La réduction du temps de travail et le télétravail volontaire peuvent contribuer à lutter contre le changement climatique. C'est pourquoi nous continuerons à travailler sur ces thèmes.
- Les travailleuses et travailleurs doivent être protégés contre les risques pour la santé et les accidents induits par le changement climatique. Nous encourageons des campagnes de préventions adaptées aux branches et des changements dans le quotidien professionnel là où c'est nécessaire.